



NIBC
DIRECT

Formulaire d'auto-certification pour particuliers Common Reporting Standards (CRS)

L'épargne. Ça se fait en direct.

I. Identification

Prénom: Nom de famille:

Veillez indiquer votre adresse permanente:

Rue: Numéro: Boite:

Code Postal: Localité:

Pays:

Date de naissance Lieu de naissance

II. Domiciles fiscaux

- Si vous êtes, pour des raisons fiscales, uniquement résident en Belgique et que vous n'êtes pas citoyen(ne) ou résident(e) américain(e), cochez cette case et passez à la Section III.
- Dans tout autre cas, remplissez les données demandées des pays (en ce compris la Belgique) où vous êtes considéré(e) comme un résident à des fins fiscales, et votre numéro TIN (numéro d'identification fiscale) de ces pays. Vous ne devez pas nous communiquer votre numéro TIN belge.

Pays avec domicile fiscal

numéro(s) TIN ["Taxpayer Identification Number(s)"]*

* vous trouverez plus d'informations sur le numéro TIN sur la [page de l'OCDE](#)
Si le pays de votre domicile fiscal ne délivre pas de numéro Tin, marquez "N/A".

Si vous ne pouvez pas communiquer un numéro TIN, mais que le pays du domicile fiscal délivre bien un numéro TIN, indiquez pour quelles(s) raison(s) vous ne pouvez pas communiquer un numéro TIN:

Etes-vous un(e) US person (un(e) citoyen(ne) ou résident(e) américain(e)) ?

- OUI
Si "OUI", remplissez le formulaire supplémentaire W-9.
- NON

III. Vie privée et confidentialité

Pour se conformer aux exigences des règles et des lois nationales et des accords internationaux en matière d'information fiscale, NIBC Bank NV- le responsable du traitement- peut rassembler, traiter et communiquer les données personnelles et informations relatives à votre (vos) compte(s) aux autorités fiscales nationales ou aux autres autorités compétentes qui transmettront cette information au(x) pays dans lequel (lesquels) vous résidez à des fins fiscales.

Les informations personnelles demandées, à l'exception des numéros TIN émis par les pays qui, à ce jour, ne sont pas un pays devant faire le rapport, sont obligatoires. Lorsque vous ne remplissez pas complètement le formulaire cela peut signifier que NIBC Bank NV ne pourra pas traiter votre demande.

Conformément à la réglementation belge, vous avez le droit d'accès, de rectification ou d'opposition lorsque vous en faites la demande par écrit au service clientèle ou au siège.

IV. Déclaration

Je déclare que, à ma connaissance, les informations fournies dans ce formulaire sont vraies, exactes et complètes.

Je reconnais et accepte la collecte, le traitement et la publication de mes données personnelles (en ce compris les numéros TIN émis par les pays qui, à ce jour, ne sont pas un pays devant faire le rapport) ainsi que des informations sur mon (mes) compte(s) aux fins indiquées dans la Section III. ci-dessus.

Je m'engage à informer immédiatement la Banque en cas de changement de circonstances qui aurait comme conséquence que l'information contenue dans ce formulaire serait incorrecte et de fournir un nouveau formulaire de self-certification à NIBC Bank NV dans les 30 jours d'un tel changement.

Je déclare avoir rempli toutes les données honnêtement.

Signature

à la date du
